



Conseil Communal de Rolle

PROCES-VERBAL
de la
séance ordinaire du mardi 13 septembre 2011

Présidence: Nicolas Walter

Ouverture: 20h00

Appel: 46 membres présents, 8 membres excusés, 1 membre non excusé

Excusés
Olivier Barras
Laurent Gemelli
Christian Hay / non assermenté
Julie Micello
Philippe Rosset
Lucette Schmutz
Laurent Théodore
Pascale Vollenweider
Non Excusés
Dominique Vanthier / non assermenté

Le quorum est atteint: 84%

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la séance du 21 juin 2011.
2. Communications du Président.
3. Communications de la Municipalité.
4. Dépôt des préavis:
 - *5 – PPA Le Rosey – Carnal Hall; transmis à la commission permanente d'urbanisme
 - *6 – Crédits complémentaires budget 2011; transmis à la CoFin
 - *7 – Acquisition de la cure de Rolle
 - *8 – Demande d'un crédit de construction pour le remplacement des collecteurs EC et EU ainsi que des conduites d'eau potable et de gaz entre la place de la Harpe et le lac
 - *10 – Règles communales spéciales sur les conditions d'occupation des logements subventionnés (...)

Nomination des commissions ad hoc pour le traitement des préavis 7, 8, 10
5. Préavis municipal N° 2 – Octroi de servitudes passives sur des propriétés privées communales; autorisation générale – Rapport de la CPU.
6. Divers et propositions individuelles.



Conseil Communal de Rolle

En ouverture de séance, le Président procède à l'assermentation de 5 conseillers et invite le Conseil à respecter une minute de silence en hommage au Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud.

1. **Procès-verbal de la séance du 21 juin 2011**

Le procès-verbal est accepté à la majorité, tel que présenté.

2. **Communications du Président**

Le Président souligne son plaisir à ouvrir cette séance qui entame la présente législature, et remarque que la nouvelle Municipalité a déjà beaucoup œuvré depuis sa mise en place. C'est à présent au tour des commissions de travailler, et il les remercie d'ores et déjà de leur engagement. Il prône le dialogue, le respect et l'écoute entre les différentes parties et les différents partis.

3. **Communications de la Municipalité**

M. Echenard avertit les conseillers que dès jeudi 15 septembre, la circulation à l'avenue du Général-Guisan se fera à sens unique durant 2 mois. Des informations sur les travaux sont disponibles sur le site internet de la Commune.

Mme Byrne Garelli fait remarquer que le portail d'entrée du Château a été déposé pour des travaux de réfection qui dureront 2 mois. Elle annonce également que la commission de naturalisation sera réactivée.

4. **Dépôt des préavis**

7 – Acquisition de la cure de Rolle

La commission se compose comme suit: M. Pierre-François Charmillot, président; M. Jean-Claude Bédert, rapporteur; Mmes Anne Beck, Pascale Vollenweider, MM. Blaise Iselé, David Savelli, Michel Ansermoz, membres.

La commission est adoptée à l'unanimité.

8 – Demande d'un crédit de construction pour le remplacement des collecteurs EC et EU ainsi que des conduites d'eau potable et de gaz entre la place de la Harpe et le lac

La commission se compose comme suit: M. Robert Damond, président; M. Patrick Bréchon, rapporteur; Mmes Joëlle Gentile, Valérie Schlup Mantzouranis, MM. Michel Ansermoz, José Manuel Dos Santos, Jean-Pierre Roland, membres.

La commission est adoptée à la majorité.

10 – Règles communales spéciales sur les conditions d'occupation des logements subventionnés (...)

La commission se compose comme suit: M. Laurent Schatzmann, président; Mme Laurence Bermejo Dubois, rapporteur; Mmes Monique Choulant Pugnale, Aude Weber Mayerat, MM. Robert Damond, Nicolas Mivelaz, Carmelo Nicolo, membres.

La commission est adoptée à l'unanimité.



Conseil Communal de Rolle

5. Octroi de servitudes passives sur des propriétés privées communales; autorisation générale – Rapport de la CPU.

M. Bréchon, rapporteur de la CPU, lit les conclusions du rapport identiques à celles du préavis. Le président ouvre alors la discussion sur le fond. La parole n'étant pas demandée, la discussion est close et le vote qui s'ensuit montre que le préavis est accepté à une large majorité.

Le Conseil communal de Rolle

- Vu le préavis N° 2 de la Municipalité du 12 juillet 2011,
- Entendu le rapport de la CPU chargée d'étudier cet objet,
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

Décide

D'autoriser la Municipalité à octroyer toutes servitudes comportant une charge pour la Commune – notamment en faveur de Romande Energie, de l'AIER, du SIDERE, des services du gaz ou des eaux, ou pour toute autre nécessité des services communaux ou d'intérêt public – sur les propriétés privées communales, durant la législature 2011-2016.

Cette autorisation est valable pour la durée de la législature, soit du 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 30 juin 2016. Elle viendra toutefois à échéance 6 mois après la fin de la législature, soit au 31 décembre 2016.

Le **Préavis N° 2** est accepté à la majorité.

Ainsi délibéré en séance le 13 septembre 2011

6. Propositions individuelles et divers.

Mme Rea a remarqué qu'à la plage de Rolle il n'y a aucune cabine permettant de se changer avant ou après la baignade. Serait-il possible de faire poser des cabines susceptibles d'être fermées à clef le soir? Toujours à la plage, l'échelle en aluminium n'est pas suffisante, les baigneurs ayant tendance à s'y agglutiner; pourrait-on en faire poser une deuxième du côté rivièrè? Et pourrait-on envisager la mise en place d'un service de location de pédalos/canots à moteur?

Mme Byrne Garelli lui répond que la Municipalité a déjà lancé une réflexion portant sur la zone de la plage, réflexion qui comprend la question des WC et des vestiaires, et qu'une somme dans le budget 2012 est prévue à cet effet. Les nouvelles installations ne seront pas forcément définitives pour l'été prochain, mais des solutions provisoires seront mises en place. En ce qui concerne l'échelle, la possibilité d'en faire poser une deuxième du côté Est sera étudiée.



Conseil Communal de Rolle

M. Goël s'exprime à propos de la location de canots moteurs; ce sujet est délicat car dès qu'il s'agit de moteurs se pose la question de la responsabilité et du permis (à partir de 5 cv), mais la question sera posée au responsable de la plage afin de savoir ce qu'il en pense.

M. Hochstrasser évoque le sujet de l'Ile de la Harpe sur laquelle il est difficile de se rendre, sauf à la nage quand il fait beau... il se demande donc s'il ne serait pas envisageable de mettre sur pied un projet pilote avec un petit bateau pour la faire découvrir aux touristes et aux habitants qui désirent en profiter. Le prix de l'aller-retour pourrait être un prix d'appel de Fr. 5.- par exemple.

A propos de la plage il a remarqué, par rapport à d'autres communes, qu'il y manque des installations sportives telles que des emplacements de beach-volley, de petits terrains de football, de petits coins de sable qui la mettraient mieux en valeur.

M. Goël revient sur le thème de l'Ile de la Harpe et pense qu'il s'agit d'une bonne idée, le problème étant que le transport des personnes nécessite un permis spécial, d'autant plus si ce service est payant. L'idée d'une navette solaire, comme à Yvoire par exemple, permettant le transport depuis le port jusqu'à la plage et à Perroy en passant par l'Ile de la Harpe est très intéressante au niveau du tourisme. Si une telle offre pouvait être mise en place, ce serait vraiment un plus pour Rolle, mais également un gros travail en amont.

Mme Tecon reprend le sujet de la zone plage-camping en confirmant qu'une attention particulière va y être apportée, ainsi qu'à ses abords et à l'aspect sécuritaire. Elle remarque que cet été il a fallu faire face à de nombreux problèmes de sécurité, de parcage intempestif, de grillades et de fumée. Il faudra donc légiférer et mettre en place des règlements; des règlements sont à prévoir également en matière de pédalos et autres afin de les mettre sous clefs. L'aspect paysager doit aussi être pris en compte. Les terrains de sports seraient les bienvenus, un terrain de beach-volley a été mis à l'étude mais il a généré beaucoup d'oppositions; la Municipalité doit donc décider de poursuivre malgré tout ou de ménager les différentes parties et de trouver un autre emplacement plus consensuel.

M. Jaquet confirme que des installations sportives manquent sur tout le territoire rollois qui est en sous-dotation et qu'il faut mener une réflexion au niveau régional pour le football, le tennis, le basket et autres. Par contre il a été plus ou moins envisagé d'aménager l'année prochaine un terrain de beach-soccer provisoire dont l'emplacement n'a pas encore été déterminé.

Mme Guisan constate qu'il existe des commissions de gestion, de finances et d'urbanisme qui sont des commissions établies et se demande ce qu'il en est des commissions de la culture et des étrangers, et dans quel délai la Municipalité compte les réactiver.

Mme Byrne Garelli répond qu'en lien étroit avec la commission de naturalisation, il a été demandé aux groupes de proposer des noms de personnes d'accord de travailler au sein de la commission suisses-étrangers. Elle souhaite vivement la réactiver et lui donner un mandat afin de créer une dynamique d'intégration et d'échanges entre la population étrangère souvent établie depuis de nombreuses années à Rolle et la population locale.

M. Walter complète en expliquant la nature des différentes commissions; les commissions des finances, de gestion et d'urbanisme sont des commissions permanentes dont le statut est fixé dans le règlement du Conseil communal. Les commissions suisses-étrangers, de naturalisation et de la culture sont des commissions facultatives, municipales et extraparlamentaires dont les membres peuvent ne pas faire partie du Conseil communal; leur fonctionnement est donc différent.

M. Jaquet tient à signaler que le rapport sur l'état de situation de la culture à Rolle est en phase de finalisation et sera présenté d'ici à la fin de l'année. S'agissant de la réactivation de la commission de la culture qui a été arrêtée dans ses travaux il y a environ 3 ans, la Municipalité est en pleine réflexion sachant que suite à la dissolution de l'AICC le tourisme et la culture doivent être réintégrés dans le giron de la Commune. Pour mener à bien cette réflexion, il faut pouvoir dégager des moyens, moyens financiers



Conseil Communal de Rolle

mais surtout humains. La Municipalité doit réfléchir à la façon de dégager des forces de travail et de renforcer l'effectif communal ou de mandater des externes pour obtenir une synthèse. Il faut compter environ une année avant de pouvoir définir une politique claire en la matière et les moyens à y consacrer. Il encourage la création de groupes spontanés, l'idée étant pour l'instant de réfléchir. Il attend également que les commerçants se manifestent pour participer au développement culturel de la Ville, le commerce faisant partie de la culture. Une nouvelle commission pourrait contenir une large palette de partenaires provenant des domaines du tourisme, du commerce, du marketing, de l'histoire, de la culture, et non plus seulement, comme par le passé, des personnes intéressées.

M. Bréchon profite de remercier toutes les personnes ayant œuvré à la mise sur pied des trois week-ends festifs sous la cantine dans la cour du Château, et enchaîne sur la seule infrastructure encore en place à savoir le porta cabine des WC provisoires. Cela lui fait penser qu'une commission avait rapporté sur les WC de la place de jeux du Château, dont les conclusions correspondaient à ce qui a été organisé pour ces 3 week-ends. Y aurait-il moyen de poursuivre dans cette démarche?

M. Jaquet félicite également les 3 sociétés - Sauvetage, Gym Rolle, Abbaye – qui ont travaillé de façon exemplaire car elles sont bien intégrées à la Commune. S'agissant des WC, il est vrai que la Commune les a installés pour soutenir ces manifestations; la réflexion doit se poursuivre pour que des WC rollois puissent toujours être à disposition lors des nombreuses manifestations.

M. Bréchon rappelle que le projet de la Municipalité était de transformer le bâtiment de «Puits-de-Rive», et la commissions ayant estimé à l'unanimité que le site si proche du lac ne s'y prêtait pas, avait proposé de construire de façon provisoire une installation de WC près de la station de pompage entre le skate-parc et la place de jeux pour pallier au problème de déplacement (monter en direction de la Grand-Rue); la Municipalité avait alors jugé bon de retirer ce préavis.

M. Ansermoz félicite la Municipalité qui semble avoir de bonnes idées, constate qu'il y aura du travail de part et d'autre et se réjouit des projets destinés au développement du tourisme. Il encourage tous les conseillers à participer aux diverses commissions et espère que le bon esprit qui règne puisse perdurer.

Le Syndic clôt les débats, et relève qu'après deux mois de fonctionnement il trouve son travail passionnant et a beaucoup de plaisir à le réaliser. Beaucoup de projets –Grand'Rue, Port, Martinet, etc.– sont en préparation et ces nombreux chantiers feront peut-être un peu souffrir la population rolloise, mais tout sera mis en œuvre pour que cela se passe le mieux possible... Il souligne les bons contacts noués avec les communes avoisinantes, contacts importants car beaucoup de projets sont à l'échelle de la région. Il se réjouit de la collaboration avec le Conseil communal.

Le Président demande aux conseillers de se rendre disponibles pour les futures et diverses élections, et clôt la séance à 20h52.

Au nom du Conseil communal

Nicolas WALTER
Président



Violaine CHERPILLOD
Secrétaire